

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 19 octobre 2021

Sont présents : - M. Hureau (adjoint chargé des affaires scolaires), M. Taupin (Maire).

- Mme Odrat, Mme Kervagoret, Mme Hubert, Mme Langlais, Mme Proust, Mme Fouillet, Mme Blottière, M. Lizé (enseignants).

- Mme Brunet, Mme Gauthier, Mme Leca, Mme Lemonnier, Mme Marie, Mme Pascal, Mme Renzi, Mme Evrard (parents élus).

- M. Proust (coordinateur périscolaire, éducateur sportif).

Sont excusés : Mme Brignone (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription).

1) Présentations des membres du conseil d'école.

2) Les effectifs.

163 élèves 30 CP
 30 CE1
 36 CE2
 30 CM1
 37 CM2

répartis comme suit :

22 CP (Patricia Langlais)

22 CP - CE1 dont 8 CP et 14 CE1 (Carole Proust)

21 CE1 - CE2 dont 16 CE1 et 5 CE2 (Mélanie Hubert)

24 CE2 (Florence Odrat)

24 CE2 - CM1 dont 7 CE2 et 17 CM1 (Laure Kervagoret)

25 CM1 - CM2 dont 6 CM1 et 19 CM2 (Marine Fouillet)

25 CM1 - CM2 dont 7 CM1 et 18 CM2 (Stéphane Lizé)

Prévisions pour la rentrée de septembre 2022 : 161 élèves.

La réouverture de la 7^e classe permet d'avoir de plus petits effectifs, de respecter l'obligation d'avoir 24 élèves maximum en CP, la recommandation de ne pas dépasser 24 en CE1, sans avoir toutes les autres classes à 30 élèves ou au dessus.

3) Le protocole sanitaire et le plan de continuité pédagogique :

Après avoir démarré l'année scolaire au niveau 2 (niveau jaune), nous sommes passés depuis le 4 octobre au niveau 1 (niveau vert).

Cela se traduit principalement par le fait que les élèves ne sont plus obligés de porter le masque en intérieur. Mais nous voudrions insister sur les points suivants :

- tous les jeudis, la carte des départements pouvant être au niveau 1 du protocole sanitaire (niveau vert, permettant d'enlever les masques en intérieur à l'école) sera mise à jour.

- Si jamais nous devons repasser au niveau 2 du protocole (port du masque en intérieur), nous pourrons donc vous en informer le vendredi, suite à la carte du jeudi.

- Si nous changeons de protocole, vous le saurez donc par nous le vendredi (par mail). "Les nouvelles mesures applicables entrent en vigueur **dès le lundi suivant.**"

- Il nous est "recommandé de continuer au moins jusqu'aux congés d'automne, à limiter le brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau selon le cas) notamment dans les écoles." Ainsi **les classes ne se mélangeront pas encore sur la cour de récréation, au moins jusqu'aux vacances d'octobre.** Nous verrons bien comment évolueront les consignes ensuite.

Quelques autres rappels :

- En cas de symptômes évocateurs du Covid-19, merci de ne pas mettre votre enfant à l'école. Si c'est un autre membre du foyer, cela peut être prudent de quand même garder votre enfant à la maison, en attendant d'en savoir plus sur l'éventuelle positivité de la personne symptomatique. **Merci de nous en**

informer rapidement si cela vous arrive.

- Au premier cas positif d'élève dans une classe, toute la classe ferme pour 7 jours.

- **Merci de veiller à ce que votre enfant aille aux toilettes juste avant de partir pour l'école**, afin de rendre plus fluide et rapide le lavage des mains de 9h.

Sinon, un plan de continuité pédagogique a été élaboré par les enseignants afin de répondre à deux cas de figure :

- une classe est fermée une semaine en raison d'un cas positif identifié dans cette classe,
- des élèves sont cas contacts et sont isolés à la maison pendant plusieurs jours.

Ce plan de continuité est consultable par les parents à l'école, sur demande.

4) Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : présentation et bilan du premier.

– Le PPMS Attentat-Intrusion a eu lieu le lundi 18 octobre à 11h15, en présence d'un gendarme de Moncé en Belin, venu pour observer et nous conseiller. Les élèves ont été prévenus et il a été vu avec eux les conduites à tenir. Le scénario retenu était celui d'un adulte très en colère qui viendrait s'en prendre aux personnes de l'école, donc il fallait s'enfermer à clé, se cacher, et ne pas faire de bruit. Les classes du rez-de-chaussée devaient se confiner. Les classes de l'étage devaient également se confiner. Mme Bazin (AESH dans notre école) a joué le rôle d'une personne qui essaierait d'entrer dans l'école.

– Points forts de ce premier PPMS :

- rapidité d'exécution,
- bonne compréhension des consignes par les élèves, on sent qu'ils ont des habitudes maintenant,
- beaucoup d'efforts pour essayer de rester silencieux.

– Points à améliorer :

- Mme Bazin a réussi à entrer par une porte pourtant fermée 5 minutes plus tôt (une erreur humaine, qui peut arriver à tout le monde),
- toutes les portes de classes n'ont pas de clé. Sans faire de miracle, fermer à clé permet au moins de retarder un peu quelqu'un (de non lourdement armé) qui essaie d'entrer,
- faire évoluer le signal de fin d'exercice pour qu'il ne soit reconnaissable que par les enseignants,
- à l'avenir, n'importe quel adulte doit pouvoir donner l'alerte à l'ensemble de l'équipe, et chacun connaître ce qu'il a à faire. Que ce soit sur le temps scolaire ou sur le temps périscolaire.

– Le PPMS Risques Majeurs se fera normalement conjointement avec la maternelle au deuxième trimestre.

5) Les budgets.

– La coopérative scolaire (année 2020 – 2021) :

en caisse au 1er septembre 2020 : 11 420,42 €

en caisse au 31 août 2021 : 11 172,40€

Les comptes ont été vérifiées en septembre 2021 par Mélanie Hubert et Marine Fouillet (enseignante).

Une copie des comptes de la coopérative a été transmise à la mairie, une autre aux parents élus.

Ce bilan est à nuancer car 3 000 € proviennent d'une subvention versée par la mairie en mai 2019 pour la classe de découverte de 2021 (d'habitude les subventions mairie sont versées contre paiement des factures du voyage, mais pas cette fois-ci). Il y a aussi eu un remboursement de 800€ de la part de la SNCF.

Autres nuances à apporter : le projet Carnuta a été payé début septembre, donc il n'apparaît pas dans les compte de l'année scolaire 2020-2021. Nous avons dépensé 4 330€, dont 2 155€ ont été remboursés par l'Amicale.

De plus le projet de rencontre entre une classe et une illustratrice de mangas, d'un coût de 250€ a aussi été payé début septembre.

Ainsi, après les projets de l'année dernière, nous sommes sur un montant en caisse de : 8 747,40€.

En septembre 2021, avec la subvention mairie de cette année de 1 800€, nous avons décidé d'acheter du matériel ou des livres pour chaque classe, d'autant que deux nouvelles collègues sont arrivées, qu'une autre collègue a changé de niveau.

6) Le règlement intérieur.

- Le règlement intérieur proposé cette année est modifié sur un point : le fait de prévenir en cas d'absence avant 8h30, au lieu de 9h dans l'ancienne version.
- Cette année, vu les règles sanitaires, nous enverrons le règlement intérieur par mail (avec aussi la charte de la laïcité). Les parents devront signer un mot dans le cahier de liaison, stipulant qu'ils ont pris connaissance de ce règlement. S'ils le souhaitent, en cas d'impossibilité à en prendre connaissance par Internet, ils pourront nous demander une version papier.
- Le règlement a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

7) Les évaluations nationales de CP et de CE1.

- Elles se sont déroulées entre le 13 et le 24 septembre.
- L'équipe pédagogique se réunira ce mercredi 20 octobre après-midi pour analyser les résultats de l'école et réfléchir à des pistes pour améliorer les points faibles et consolider les points forts. Et ce, en lien avec l'école maternelle.
- Retour aux parents → les enseignants rencontreront tous les parents début novembre. D'ailleurs, dans toutes les classes de l'école, des rendez-vous sont proposés avec les parents pour novembre.

8) Les projets pédagogiques.

Tous les projets pédagogiques peuvent être remis en cause à tout moment en fonction des conditions sanitaires.

- Tous les élèves de l'école : séance avec la DUMIste (Sandrine WEZZETTI-BATAILLE) tous les mardis matins d'octobre à juin. En fonction des classes, l'année sera partagée en 3 périodes de 10 séances, chaque classe y allant sur une des trois périodes définies. Pour le moment, pour les classes concernées de CM1-CM2, au programme : travail autour de « La cigale et la fourmi » étudiée en classe (mise en voix, ...). Sandrine apporte sa culture musicale et ses compétences, notamment en chant chorale avec les enfants.
- Un projet d'escape game proposé aux CM2 par des enseignantes de mathématiques du collège d'Ecommoy se fera en janvier..
- CP, CE1, CE2 : gymnastique à Parigné-l'Evêque (financée par la Communauté de Communes).
 - CP et CP-CE1 : le jeudi matin du 16 septembre au 9 décembre.
 - CE1-CE2 et CE2 : le jeudi matin du 16 décembre au 17 mars.
 - Ces dates sont susceptibles d'évoluer encore.*
- CM1, CM2 : piscine à Ecommoy (financée par la Mairie). Classes de Laure Kervagoret, de Marine Fouillet : le jeudi après-midi de début décembre à début mars environ. Classe de Stéphane Lizé : le lundi après-midi sur la même période.
- Conseil Municipal Enfant : les conseillers de CM1 (6 filles et 6 garçons) vont être élus par l'ensemble des élèves de l'école le vendredi 22 octobre. 2000€ pour les futurs projets.
- Intervention allemand : par Mme Fougeray (professeur d'allemand au collège d'Ecommoy) est intervenue dans les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 pour quatre séances de 30 minutes pour chaque classe en septembre et octobre, le jeudi matin.
- Téléthon organisé par l'Amicale des écoles le vendredi 3 décembre.

9) L'organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour l'année scolaire 2021-2022.

- 24 mardis de début octobre à mai durant 1h30 le mardi de 15h00 à 16h30.
- Priorité lecture, éventuellement français/math ou méthodologie, souvent pour des élèves plus fragiles, parfois pour la classe entière par petits groupes, en fonction des besoins identifiés.
- Les enseignants proposent des élèves, ce sont les familles qui acceptent ou refusent la proposition. Il n'y a aucun caractère obligatoire.

10) RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté)

- Mme Atry (psychologue scolaire) est toujours sur son poste à plein temps depuis la rentrée de septembre.
- Une maîtresse E (aide pédagogique), Claire Doucet, ancienne enseignante de la maternelle de St Mars d'Outillé a été nommé sur le secteur d'Ecommoy depuis le 1^{er} septembre 2021.
- Pas de maître G sur notre secteur cette année.

11) Les travaux

Merci à la Mairie pour tous les travaux entrepris depuis le dernier conseil d'école fin juin 2021 :

- Mobilier (tables et chaises) neuf dans la classe 3 (Mélania Hubert).
- La colonne de prises de courant a été enlevée en salle de musique.
- Les interrupteurs « va et vient » ont été installés dans la salle des maîtres et en classe 7.
- Des roulettes ont été installées sous les meubles désignés classes 5 et 6.
- Les deux ampoules défectueuses des vidéoprojecteurs (classes 1 et 4) ont été changées avant la rentrée de septembre.
- Les trois écrans d'ordinateurs manquants ont été installés.
- Le câble supportant les affiches dans le couloir (à côté de la classe 6) a été remis.
- La plinthe (classe 5) a été obstruée.
- Le guéridon (classe 5) a été réparé.
- Deux bacs bleus ont été trouvés.

La liste pourrait être bien plus longue si l'on ajoute les demandes (urgentes ou non) qui ont été satisfaites depuis fin juin.

Merci aussi à la mairie pour sa réactivité, quand elle en a les capacités. Par exemple, dernièrement, le changement de photocopieur. Ou la porte des toilettes hier et ce matin, où des agents mairie font avancer les choses, même sur leur temps personnel. Cela n'empêche d'attirer aussi l'attention sur la vétusté de certaines parties de l'école (par exemple la porte des toilettes qui tombe hier, ou les fissures à l'étage).

Sinon voici la liste des travaux demandés par les enseignants :

- Clés manquantes classes 4 et 5 afin de pouvoir fermer la porte qui donne dans le couloir (notamment lors d'exercices PPMS Attentat Intrusion).
- Y a-t-il un moyen de fermer la porte de la classe 7 (qui donne dans le couloir), ce qui permettrait d'augmenter la sécurité lors d'exercices PPMS Attentat Intrusion ?
- Serait-il possible de faire refaire une clé supplémentaire du bureau de direction, afin que chaque collègue ait la sienne (notamment pour accéder à la réserve de papier, aux clés de la boîte à clés et ainsi pouvoir accéder aux réserves de fournitures, aux ordinateurs... sans attendre l'arrivée des autres collègues) ?
- Clés porte extérieure classe 6 : Carole Proust n'a pas la clé de sa porte extérieure, qu'elle utilise tous les jours. Serait-il possible de lui trouver cette clé ? Ou bien de changer la serrure de sorte qu'elle puisse avoir cette clé ?
- Le couloir du haut est à refaire : il est vraiment très détérioré. Savez-vous quand est-ce que cela sera possible ?
- Grand placard du préau du bas : le projet (avec photos et explications) a été transmis en mairie l'année dernière. Est-il validé ? Si oui : quelle échéance pour sa réalisation ?
- 2 ampoules pour vidéoprojecteur sont à prévoir (vidéoprojecteurs noirs) – voir mail envoyé le jeudi 23/09.
- Prise RJ 45 (pour brancher un câble Ethernet) à installer à l'étage : nous l'avons cherchée à la rentrée mais, à notre connaissance, elle n'a pas été installée.
- Classe 2 (Marine) : installer une étagère au dessus ordinateur (photo transmise en mairie) + tableau liège à installer (photo transmise en mairie).

- Classe 6 (Carole) : mettre des roulettes sur un petit meuble bas orange.
- Classe 5 (Patricia) : fixer 2 petits porte-manteaux – baisser des tables (photos transmises en mairie).
- Classe 4 (Florence) : est-il possible d'enlever le tableau syllabaire (photo à venir) ? Peut-on faire quelque chose pour le trou au sol le long des fenêtres ?
- Changement de mobilier pour une nouvelle classe : est-ce que, cette année encore, nous pourrions envisager le changement de mobilier d'une classe ? En effet, dans la classe 1, tout le mobilier est dépareillé (plusieurs sortes de tables, de chaises, plusieurs hauteurs de tables de chaises). Le souci étant que si l'on met toutes les tables à la même hauteur, il y aura des chaises trop petites, ou trop grandes...
- L'ordinateur portable de la direction : il va fêter ses 6 ans au début du printemps 2022, et commence à ralentir sérieusement.

12) Les questions des parents

- Est ce qu'il y aurait possibilité de faire une intervention dans les classes pour sensibiliser sur le harcèlement scolaire. Cela peut paraître invisible en primaire et pourtant ça existe ?

La thématique n'est pas évidente, elle a déjà été abordée dans 3 classes (classes de Marine, Laure et Stéphane). Nous sommes d'accords sur le fait que c'est souvent invisible et que les enseignants et les parents peuvent mettre du temps avant de s'en rendre compte. Par contre nous essayons d'y être attentif au moindre signe inquiétant.

Au cycle 2, les enseignantes réfléchissent à des pistes de réflexion pour sensibiliser les élèves.

- Une maman nous dit que la clôture côté rue se dégrade beaucoup et que le sable de la cours envahit le trottoir. Il faudrait peut-être prévoir des travaux de rénovation ?

Si la clôture est à refaire, la mairie s'en occupera.

- Serait il possible de donner les leçons et devoirs pour la semaine aux CM2 pour les préparer au mieux à la 6e car il paraît que la "marche est haute" ? Les élèves ne sont pas assez préparés à ce changement de rythme.

Les élèves de CM2 ont au moins 3 jours pour faire leurs devoirs, voire plus et ont plusieurs jours en même temps, ce qui leur permet d'apprendre à s'organiser.

La loi de 1956 rappelle qu'il ne faut pas donner de devoirs écrits à l'école. Les apprentissages s'effectuent sur le temps de classe. Le choix est fait de ne pas trop alourdir les soirées.

Les enseignants de CM2 rappellent qu'il ne faut pas hésiter à venir les voir pour échanger sur cette thématique. Et rappellent que l'objectif est de préparer au collège, et non pas de faire le collège avant l'heure. Les élèves de CM2 s'adapteront aussi quand les conditions changeront l'année prochaine.

- Fin du conseil d'école à 19h30.

La secrétaire de séance
Carole Proust



Le directeur
Stéphane Lizé

